

Programme « RÉGION FORMATION – ACCÈS Emploi » pour les formations courtes d’adaptation à l’emploi
Dispositif d’action de formation préalable au recrutement
Lettre-type de demande de bonus TPE.

Il vous est demandé de rédiger ce courrier sur un papier à entête de votre établissement.

A _____, le

Madame la Présidente du Conseil régional,

Je vous prie de bien vouloir prendre en compte cette demande d’aide pour mon établissement :

Etablissement employeur : Raison social et enseigne :
Nombre de salarié :
SIRET :
Adresse :
N° de téléphone :

Au titre du Programme « « RÉGION FORMATION – ACCÈS Emploi », je sollicite une subvention relative à l’AFPR :

- 40A (indiquer la référence de convention communiquée par Pôle emploi 40A)
- Se déroulant du :/ /2018 au// 201...
- Concernant : (nom prénom du demandeur d’emploi)
Identifiant :
- Nombre d’heures de tutorat prévues : X 2 € = € (accordée sur la base du règlement (UE) n ° 651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d’aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du TFUE».)

J’ai bien noté que :

- Je dois faire parvenir ma demande par courrier à l’adresse suivante : Conseil régional – 1 rue de la Loire – 44966 NANTES cedex 9. J’ai bien noté qu’elle ne sera examinée que si tous les documents et renseignements demandés dans le cadre du dispositif « d’Action de Formation Préalable au Recrutement » sont complétés.
- Elle sera accompagnée des pièces suivantes

- RIB,
 - avis de situation au répertoire SIRENE,
 - double de la facture adressée à Pôle emploi pour le règlement de l'AFPR,
 - attestations du règlement de la facture par Pôle emploi.
- Je recevrai un courrier d'accusé de réception de la part la Région, suivi d'une communication à l'issue de la Commission permanente du Conseil régional qui examinera ma demande.
 - la Région déclenchera le paiement du bonus TPE après le vote de la Commission permanente.

D'autre part, je certifie :

- que les renseignements fournis dans le dossier « d'Action de Formation Préalable au Recrutement » remis à Pôle Emploi ainsi que les informations mentionnées ci-dessus sont exacts,
- que mon établissement remplit les conditions d'éligibilité au bonus TPE, précisées par mon conseiller Pôle Emploi (moins de 11 salariés lors de la signature du contrat AFPR, éligible à l'action de formation préalable au recrutement, pour un poste à pourvoir en Région des Pays de la Loire).

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente du Conseil régional, l'assurance de ma considération distinguée.

Le représentant légal de l'entreprise,
(Civilité, nom, prénom, fonction, signature et cachet de l'entreprise)